

Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 10 (1988)

Heft: 2

Vorwort: Éditorial

Autor: Furter, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Si l'éditorial de ce numéro d'anniversaire est signé par le Président de la SSRE, ceci ne signifie certainement pas une quelconque tentative de l'exécutif de la Société pour mettre la main sur les publications. Bien loin de songer à mettre notre revue sous tutelle, je désire par cet acte exprimer ma reconnaissance et notre gratitude collective aux nombreux rédacteurs en chef, aux co-rédacteurs, à tous les membres du Comité de rédaction et aux autres collaborateurs qui successivement et avec beaucoup d'obstination ont dirigé avec autorité et autonomie cette publication. Grâce à eux, notre revue est devenue l'unique organe représentatif de la recherche en éducation en Suisse et elle a été dorénavant reconnue comme telle aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Même si, hélas, des articles en italien ou en romanche ne peuvent pas (encore) être publiés dans leur langue originale, nous pouvons affirmer que les Romands et les Suisses-alsémaniques ont tout fait pour que toute la Suisse pédagogique s'y reflète.

Sans doute, une telle politique de bilinguisme et de pluralisme entraîne beaucoup de travail supplémentaire. Elle oblige à accepter des tâches ingrates de coordination, de choix de priorités... et de corrections multiples. Ces charges pèsent parfois d'autant plus lourdement qu'ici aussi, comme pour toutes les activités de la SSRE, nous ne pouvons compter que sur un travail de "milice" : volontaire et gracieux. C'est pourquoi on s'en lasse parfois trop vite. Des changements dans le comité de rédaction sont plus fréquents que prévus. La continuité de ce travail est sans cesse menacée et restera probablement fragile. Ces aspects prosaïques propres à la rédaction ne simplifient pas toujours ses rapports avec les responsables de la production matérielle, bien que l'éditeur comme l'imprimeur ont manifesté beaucoup de bonne volonté et de compréhension. Si nous nous permettons d'évoquer ces problèmes, ce n'est pas pour justifier ou excuser des imperfections ou des retards dans les livraisons de la revue, mais parce que nous devons en tenir compte lorsque nous proposons des modifications et des innovations. Néanmoins, il faut les suggérer au comité de rédaction et à toute la Société afin de progresser encore.

Le lecteur trouvera dans ce numéro des avis critiques et des suggestions extrêmement intéressantes ; je me permets d'ajouter deux séries de possibilités.

La première comprend quatre objectifs que le Conseil de la SSRE a souvent défendus au Comité de rédaction, à savoir :

- I. Maintenir le bilinguisme ;
- II. Obtenir davantage de participation de la part de nos collègues tessinois et romanches ;
- III. Assurer l'équilibre entre différents types d'articles qui reflètent la diversité des recherches en éducation en Suisse et la libre expression des différentes catégories professionnelles qui assument la responsabilité de la formation dans les cantons (les enseignants, les administrateurs, les techniciens et les politiciens) ;
- IV. Distinguer nettement les fonctions de la Revue de celles que le Bulletin d'information remplit dans la Société.

Toutes les autres suggestions sont du domaine exclusif du Comité de rédaction. A celles qui sont exprimées ailleurs dans ce numéro, je souhaiterais, en tant que lecteur fidèle et attentif des quelque trente numéros déjà publiés, ajouter quatre idées. Tout d'abord, ne serait-il pas possible d'informer plus systématiquement sur les tendances actuelles des recherches en Suisse qui ne sont pas encore publiées ou qui le sont sous une forme quasi confidentielle ? Peut-être, à la suite d'une très grande exigence scientifique, il semble qu'une recherche doit être "finie" pour que la revue en parle. N'y a-t-il pas des sujets "en devenir" qui mériteraient d'être déjà évoqués ? Ensuite, la SSRE constate chaque jour davantage que pour intensifier les échanges internationaux l'anglais s'impose comme condition sine qua non pour avoir accès à des publics plus vastes. Ne serait-il pas utile de publier parfois des articles en anglais ? Puis, les numéros à thème unique non seulement sont très discutés, mais ils mobilisent souvent des forces considérables pour être prêts à temps. Ne pourrait-on pas envisager d'en publier avec d'autres sociétés avec qui nous entretenons d'excellentes relations comme la Société Pédagogique Suisse, la nouvelle Société Suisse de Recherche Appliquée à la Formation Professionnelle, la Société Suisse d'Enseignement Commercial, etc. ? Enfin, les rapports entre les "producteurs" de ce savoir écrit et les "utilisateurs" sont une source de malentendus. Ne pourrait-on pas les améliorer en introduisant l'habitude anglo-saxonne de faire suivre un article par des commentaires auxquels l'auteur impliqué avait un droit de réponse ? Dans une telle hypothèse, les commentaires pourraient être

rédigés par des collègues qui appartiennent à différentes situations et conditions. Par ailleurs, il me semble que les résumés sont trop ésotériques. Ceux-ci ne devraient-ils pas être conçus avant tout dans le but de faciliter la lecture mais aussi la communication et le dialogue ? Beaucoup de revues ont pris le parti, que je considère très positif, de demander à une autre personne que l'auteur de rédiger les résumés.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que ce numéro d'anniversaire soit le point de départ d'un débat constructif qui permette au Comité de rédaction, avec le plein appui du Conseil de la SSRE, de continuer et même d'améliorer encore ses prestations.

Genève, le 25 février 1988

Pierre Furter